

Le fluvial, un autre mode de transport décarboné

22 SEPTEMBRE 2021



ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique



INVITATION WEB CONFÉRENCE

Le fluvial, un autre mode de transport décarboné

Mardi 19 octobre

DE 14H30 à 15H15

Dans le cadre du Programme EVE, Eco CO2 organise un webinaire afin de faire un état des lieux du transport fluvial en France et de présenter les enjeux et les leviers nécessaires pour basculer ces flux vers cette filière en développement, le 19 octobre 2021.

[Pour s'inscrire](#)



Projet de Loi Climat et Résilience – Transition énergétique

Avec les mesures votées, ce sont les Français qui vont devoir payer la facture finale et les camions étrangers qui vont rouler !

Le Projet de Loi Climat et Résilience est actuellement en débat à l'Assemblée nationale. Les Députés de la majorité viennent de voter des mesures qui vont peser lourd sur les finances des entreprises françaises du transport et de la logistique, l'emploi et sur le portefeuille des citoyens. Ce texte se résume à des mesures fiscales sans effet environnemental. Il se traduira par une hausse sans précédent des prix du transport pour les industriels et producteurs, qui sera répercutée sur les consommateurs. Ce sont bien les Français qui paieront la facture finale !

Une chose est d'invoquer la transition énergétique, une autre est de s'en donner les moyens !

Au-delà de l'impact négatif sur les entreprises françaises de transport et de logistique qu'aura l'augmentation sans précédent de la fiscalité sur le secteur (articles 30 et 32 du projet de loi) ce texte n'apporte aucune solution concrète pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique.

Les Organisations Professionnelles du secteur (FNTR UnionTLF et OTRE) dénoncent une nouvelle fois une approche fiscale purement punitive alors même que pour remplacer intégralement les flottes de véhicules par des motorisations dites « propres », il faut se situer dans un calendrier réaliste. Quand seront-ils véritablement disponibles en masse ? Quand disposera-t-on de réseaux appropriés d'avitaillement pour distribuer l'énergie ?

Les travaux engagés entre l'Etat, les constructeurs, les énergéticiens et les transporteurs sur ces sujets, et qui ne se termineront qu'en juin, permettent d'ores et déjà d'affirmer qu'en 2030 les objectifs seront loin d'être atteints.

La seule chose concrète dans le projet de loi c'est la volonté du Gouvernement d'instaurer des taxes, encore des taxes !

Un Projet de Loi qui fait la part belle à la concurrence étrangère et pénaliser l'emploi en France :

Les hausses de fiscalité votées vont d'abord affecter les entreprises françaises de transport et de logistique les rendant encore moins compétitives face à leurs concurrents étrangers. Un comble dans

Lors de ce webinaire, des entreprises engagées dans le Programme EVE, qui utilisent à ce jour le transport fluvial, feront leur retour, dans un souci de massification et afin d'améliorer leur bilan carbone. Enfin, seront abordées les projections sur les perspectives de la filière, et notamment sur l'utilisation de certaines énergies alternatives pour accentuer le gain environnemental de ce mode de transport.

Au programme :

1. Le transport fluvial en France – définition périmètre et bénéfices
2. Quelle procédure suivre pour engager une partie de mes activités dans le transport fluvial ?
3. Les organismes de coopérations entre ports et acteurs économiques
4. Retour d'expérience d'un chargeur et d'un commissionnaire de transport.
5. Ouverture : enjeux et innovations du transport fluvial